

## Municipalité de Pointe-Fortune

## **CONVOCATION**

Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, <u>LE LUNDI 3 FÉVRIER 2025, à 19h00 heures</u>.

Les points suivants seront discutés, à savoir :

## ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025.
- 3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 3 février 2025.
- 4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
- 5. Approbation entente intermunicipale camps de jour de Rigaud.
- 6. Autorisation de représenter la municipalité lors de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes.
- 7. Renouvellement du contrat de la firme Poirier et associés, vérificateurs, pour l'année financière 2025.
- 8. Autres sujets:
- 9. Période de questions.
- 10. Levée de la séance.

30 janvier 2025

Jean-Charles Filion, directeur général

et greffier-trésorier